Extrait N° 10 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 30 JUIN 2005

L'an deux mil cinq, le trente juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 22 juin 2005 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 22.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme BAILLIF Line Rose – M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. FERRERE Eric – M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : M. ABELARD Georges a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 10 / Information du conseil municipal dans le cadre de ses pouvoirs délégués au Maire

Le Maire informe le conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs.

Marchés en procédure adaptée :

- Construction de vestiaires collectifs
Retenu : SEBD – 2 C, Rue Guy Théodule Grondin – B.P. 7 – ETANG SALE
Montant : 207 368.28 € TTC

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- Acquisition d'un bus
Retenu : EVOBUS Réunion – 72 Rue Paul Verlaine – LE PORT
Montant : 127 000 € TTC
Délais : 06 mois

- Etude de faisabilité RHI de la Route du Tévelave
Retenu : SODEGIS
Montant : 37 800 € TTC
Délais : 04 mois

- Etude de faisabilité RHI Fond Maurice
Retenu : SODEGIS
Montant : 44 800 € TTC
Délais : 04 mois

Droit de préemption :

Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

MAIRIE DES AVIRONS

Réf. Cadastrales + superficie	POS	Situation	Propriétaire
AD 663 – 793 ca	UC	Ruelle des Cyprès	Consorts GRONDIN J. Baptiste
AS 749 – 1 136 ca	UC + ER	Chemin Bateau	RIVIERE M. Hélyette et consorts
AR 419 – 860 ca	UC	Chemin de Ligne	PROST Patrick Guy
AI 879 – 949 ca	UD	Tévelave	BLONDEL Corneille
AO 779 – 1 429 ca	UD	Ravine Sèche	FERRERE M. Gislaine
AM 727 – 467 ca	UC	Chemin Caffarel	GONNEAU Fabrice J. Louis
AI 13 – 300 ca	2 NAU	Route des Vacoas	PAYET Louis J. Baptiste
AD 374 – 1 170 ca	UD	Chemin des Azalées	ROMAINSTAL Moïse
AD 1126 – 643 ca	1 NAU	Chemin des Azalées	ROMAINSTAL Géraldine
AD 1162 – 512 ca	UD	Chemin des Troënes	BENARD Jean Marc

…/…

AO 842 – 389 ca	UD	Chemin Dozenval	HOARAU Patrick
AD 342 – 2 664 ca	UC	Route des Merles	FERDINAND Nelly
AS 117-500-501-882 – Apt F1	UA	Av. Gén. De Gaulle	MONDON Claude Hubert

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS